



Accet au ballon d'eau chaude

Par **maeya**, le **21/09/2009** à **15:54**

Bonjour,rnrnj'habite une petite maison avec garage . Le ballon d'eau chaude se trouve dans le garage au quel je n'est pas accet .rnLe bailleur a t'il le droit de me refuser cette accet ?rnDe plus quand j'ai voulu lui reclamer les clef du garage il m'a proposer de le loue (80e/mois) . Se que j'ai fait pendant un temps mais devenant trop honnaireu j'ai prefere tout arreter. A t'il le droit de me le louer il ne devrai pas etre comprit dans le contract de location de la maison ?nrnen l'attente de reponse je vous remercie d'avance .

Par **jeetendra**, le **21/09/2009** à **16:08**

[fluo]Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL)[/fluo] rnMAISON DE L'HABITATrn13 boulevard de l'HAUTILrn95092 CERGY CEDEXrn0 820 16 95 95 (0.12ct/mm)rn rnBonjour, appelez l'ADIL de Cergy, ils vous renseigneront efficacement, bon après-midi à vous.